



Manque d'effectif : jusqu'à quand

Lettre ouverte au DSPOM

Le Syndicat Force Ouvrière Justice demande au Directeur des services pénitentiaires d'Outre-Mer de prendre les mesures nécessaires pour remédier au sous-effectif chronique du centre pénitentiaire de Ducos et aux atteintes aux conditions de travail des personnels.

Le syndicat Force Ouvrière Justice attire votre attention sur la dégradation continue des conditions de travail des personnels affectés au Centre pénitentiaire de Ducos.

Depuis plusieurs mois, le déficit d'effectifs constaté au sein de l'établissement conduit l'administration à recourir de façon récurrente aux rappels programmés sur les repos des personnels.

Les jours de repos des agents ne peuvent pas servir de réserve permanente pour compenser l'absence de recrutements et le déficit d'effectifs.

Ce mode de fonctionnement devenu structurel, entraîne :

- Une fatigue accrue des personnels ;
- Une dégradation de leur santé physique et psychologique ;
- Une augmentation des risques professionnels ;
- Une atteinte à la vie familiale et personnelle des agents ;
- Un risque accru d'incidents mettant en cause la sécurité des agents, des personnes détenues et de l'établissement.

Force Ouvrière Justice vous demande :

1. Renforcement immédiat des effectifs du CP de Ducos ;
2. La fin du recours systématique aux rappels **programmés** sur repos ;
3. Une véritable prise en compte de la souffrance des personnels ;
4. Le respect et la préservation de la vie familiale des personnels.

L'équilibre indispensable entre vie professionnelle et vie personnelle des agents est mis en danger.

Moins de repos, plus de fatigue ; plus de fatigue, moins de sécurité !

Quand le repos devient une variable d'ajustement, c'est la sécurité qui finit par payer l'addition !

Ducos, le 12/06/2026, Pour Le bureau local

FORCE OUVRIERE JUSTICE DUCOS ZI de CHAMPIGNY, - 97224 DUCOS - fo.cp-ducos@justice.fr

